



**Position du Conseil de Quartier Saint-Roch
sur la présentation du projet
de Réseau Structurant de Transport en Commun
présentée publiquement par la Ville de Québec
en mai 2020**

Déposé lors de la 3ème assemblée ordinaire, le 21 mai 2020

Une rencontre a eu lieu entre Bureau de projet de la Ville de Québec et le Conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch (CQSR), à propos du Réseau structurant de transport en commun (RSTC), concernant le tracé du tramway entre le boulevard Charest et le futur Pôle d'échange Saint-Roch. Cette rencontre s'est déroulée à huis clos, par vidéoconférence, le 5 mai 2020, soit dans la foulée des rencontres tenues avec certains groupes de résidents du quartier et du dévoilement au public.

Suite à cette présentation, les administrateurs se sont donné rendez-vous sur le site afin de bien visualiser le projet et on consolidé leurs commentaires afin de poser publiquement la position du CQSR dans l'optique de contribuer positivement.

Le présent document comporte trois sections: les points forts, les préoccupations, et les suggestions pour la suite.

Points forts

- L'acceptation du Bureau de projets de rencontrer le CQSR à huis clos est très appréciée. On a eu la possibilité de poser nos questions et le rythme permettait de comprendre le projet. Présentation était bien montée avec des images qui aidaient à comprendre.
- La rue de la Couronne en rue partagée, tout au ras du-sol sans trottoir surélevé, c'est une super idée.
- La ville a tenu compte de nos commentaires de l'assemblée publique concernant la rue Parvis qui est un accès pour les enfants qui vont à l'école primaire.
- L'annonce par la ville de son intention de la reconstruction de la place Jean-Paul L'Allier nous rassure.

Questionnement et préoccupations

Circulation lourde

- Est-ce que la circulation lourde du port sera déviée sur Jean-Lesage-pont Samson (ensuite Dufferin, et Capitale)?
- Circulation augmentée rue P-Édouard avec le camionnage et la sécurité écoliers

Entretien des rails l'hiver

- Prévoir que d'autres pays avec des tramway comme le Japon ont de la neige oui, mais pas les mêmes conditions de redoux en janvier + 30 cm de pluie + le lendemain moins 30 degrés celcius. Être très prudent dans les contrats et les garanties pour la «déglacabilité» des rails.

Verdissement

- Prévoir des îlots de verdure sur la future rue de la Couronne pour augmenter la canopée dans le quartier. Sur l'image, la rue de la Couronne ressemble à un îlot de chaleur. Plus il y aura de canopée, plus les gens y seront attirés à pieds.
- Les aménagements pour sécuriser les piétons tant sur la rue de la Couronne que sur la rue Dorchester doivent être précisés.

Passerelle - Rue Chalutier - Rothmans

En ce qui concerne le trajet sur l'ancienne rue de la Couronne, derrière l'industrie Rothmans, nous avons été surpris et nous amènent à nous poser plusieurs questions qui vont au-delà de la faisabilité technique.

- Le MTQ a-t-il refusé son autorisation pour des travaux sur Laurentienne? Est-ce que le terrain est trop contaminé?
- Pourquoi ne passer le trajet du tramway sur les terrains de la Rothmans ce qui dégagerait de l'espace pour des aménagements qui pourraient diminuer les inconvénients pour les résidents du secteur?
- Toujours sur cette zone, la disparition de la passerelle piétonne et cyclable pose problème, car c'est un lien sécuritaire qui permet de traverser un 6 voies de circulation rapide. Quel réaménagement de Laurentienne sera fait pour sécuriser le lien entre le parc Victoria et le secteur Pointe-aux-Lièvres? Tenir compte que les piétons ont plutôt tendance à prendre des raccourcis, particulièrement à la pluie battante, par grands froids, grands vents ou lorsqu'ils sont pressés de courir pour prendre leur autobus! La future passerelle doit être conçue comme un raccourci sécuritaire pour le piéton, et non un détour sécuritaire.

Personnes et organismes supplémentaires à rencontrer

- Consulter les organismes spécialisés dans l'accessibilité universelle à Québec concernant le pôle d'échange et les bollards de rue sur la rue de la Couronne. Voir annexe 2.
- Rencontrer les gens du Village de l'Anse qui habitent dans le bloc A (mur de logement face au pôle d'échange), le bruit de 100 autobus par heure dans leur fenêtre de chambre à coucher sera très difficile à supporter
- Rencontrer l'école des Berges pour la sécurité des déplacements des familles dans le secteur. Mettre des solutions sur pied en collaboration.

Vocabulaire

- Appeler la trémie «la trémie». Les gens sont capables d'apprendre un nouveau mot, il s'agit d'éviter la confusion du public avec le projet du 3e lien en appelant ça «la sortie du tunnel». Au début il s'agit d'écrire «la trémie (sortie du tramway)» et après un certain

temps le monde va savoir. Vous pourriez même appeler cette station «La trémie Saint-Roch»

Pendant le chantier

- Planifier que la vie des résidants continue pendant les travaux du RSTC.
- Planifier les autres chantiers en simultanément dans le quartier (bibliothèque, port, poste de police, logement social P-Édouard, Ashton...).
- Profiter des travaux pour enlever les fils électriques et les enfouir dans les rues transversales à la Couronne (de la Reine, de la Salle, St-François...) de toute façon ces trottoirs sont impraticables et source d'une bonne proportion des plaintes au 311.
- Durant le chantier, la rue de la Couronne et le boul. Charest vont voir leur capacité de circulation fortement diminuer, il est fort probable que cette circulation sera détournée sur Prince-Édouard, il sera important que cette rue reste sécuritaire pour éviter la création de nouveau d'une tranchée entre l'école, la rivière Saint Charles et le quartier. De plus, cette voie devra retrouver un certain calme une fois ces travaux terminés.

Suggestions pour la suite

Convenant que le projet est avancé jusqu'à un certain niveau de détails, et nous apprécions le fait de pouvoir contribuer avant que tout soit «déjà canné», voici tout de même idées et suggestions pour la suite de l'élaboration du projet:

Pôle d'échange

- Consulter des artistes ou des architectes pour donner une image mentale au pôle d'échange, d'abord le nom «pôle d'échange» est plate et ça ne nous donne aucune image mentale. Il serait intéressant d'imaginer un jeu, un objet géant, une place qui servira de point de rendez-vous à l'instar de la fontaine de Tourny. Ça peut être des balançoires géantes, une arche décorative végétale comme à l'entrée des grands jardins européens, le tramway pourrait passer dedans, marquant le passage d'un quartier à l'autre, etc. créer un objet visuel pour que le monde se donne r-v à côté de «telle affaire» dans SR.
- Prévoir des espaces locatifs pour quelques commerces de proximité dans les bâtiments du pôle.
- Innover en créant un espace zéro déchet au pôle SR (lumières avec détecteur de mouvement, restaurants avec de la vaisselle lavable, écrans écoénergétiques sur panneaux solaires, des vélos stationnaires comme borne de recharge de cellulaire, compostage accessible pour ce qui est produit sur place...)
- Prévoir que le grand mur au dos soit disponible pour les graffitis dynamiques, un lieu d'art urbain, voir le projet de mur légal encadré par GrafCité

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/propriete/graffiti/murs-legaux.aspx>

- Mettre un piano à disposition ou un lieu où les gens pourraient faire jouer fort leur musique à partir de leur cellulaire (comme avant il y avait des jukebox dans les bars, c'était tout un feeling d'oser mettre une toune avec des inconnus autour).

Rue de la Couronne

- Que la rue de la Couronne soit en pierre pavée et non en bitume, l'albédo est plus élevé (reflète la chaleur au lieu de l'absorber comme l'asphalte), l'eau de pluie peut en partie s'infiltrer dans le sol, c'est moins invitant pour les automobiles et ça fait vieille ville avec du cachet.
- Pour les meilleures pratiques d'arbres plantés en trottoirs et veiller à leur bien-être, voir l'annexe 3.

Communiquer le projet aux citoyens

- Offrir des marches à pied pour les citoyens, par petits groupes (comme lors de l'ouverture du centre Vidéotron), cependant avant le chantier dans ce cas-ci, pour expliquer sur place comment ça va être et permettre aux gens de visualiser et poser des questions, et/ou faire une application mobile que le monde font eux-mêmes le parcours et «scanner» la borne pour écouter l'explication et voir l'image du futur projet.

Annexe 1: Accessibilité universelle

Les associations représentant les personnes vivant avec un handicap visuel pourront contribuer à choisir la meilleure option à propos des bollards de rue, car pour eux ceci constitue un obstacle en milieu du chemin et rend leurs déplacements plus difficiles. Voici un choix qui pourrait remplacer les bollards: <https://cablematic.com/fr/produits/pave-revetement-de-sol-tactile-pour-personnes-aveugles-25x25cm-avec-cercles-darret-jaune-10-pack-BT095/>



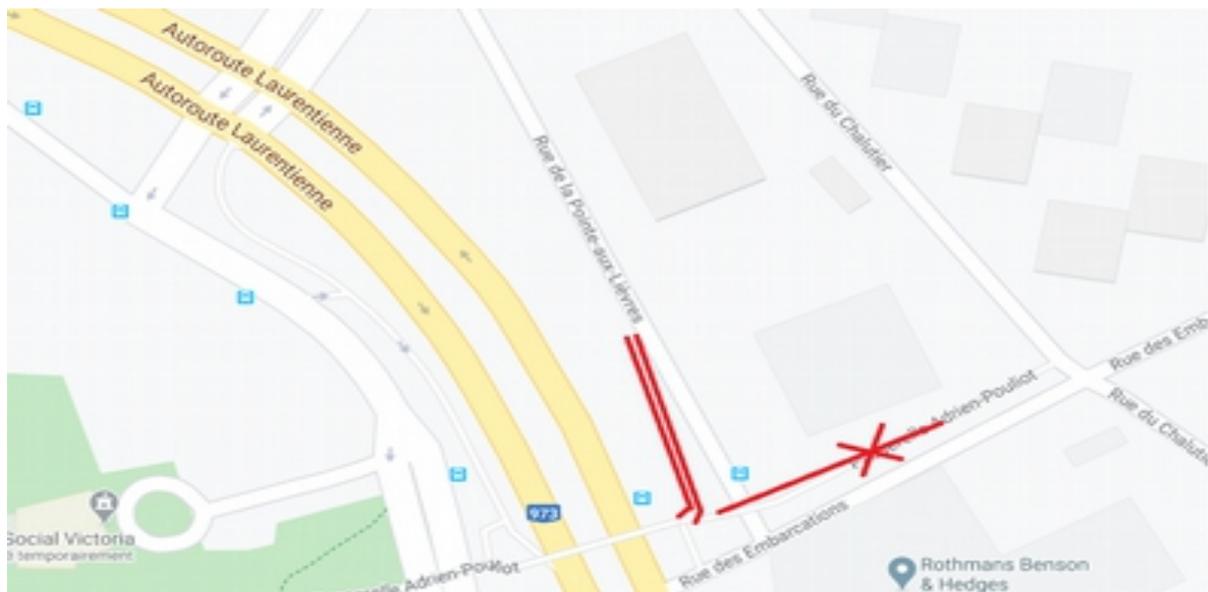
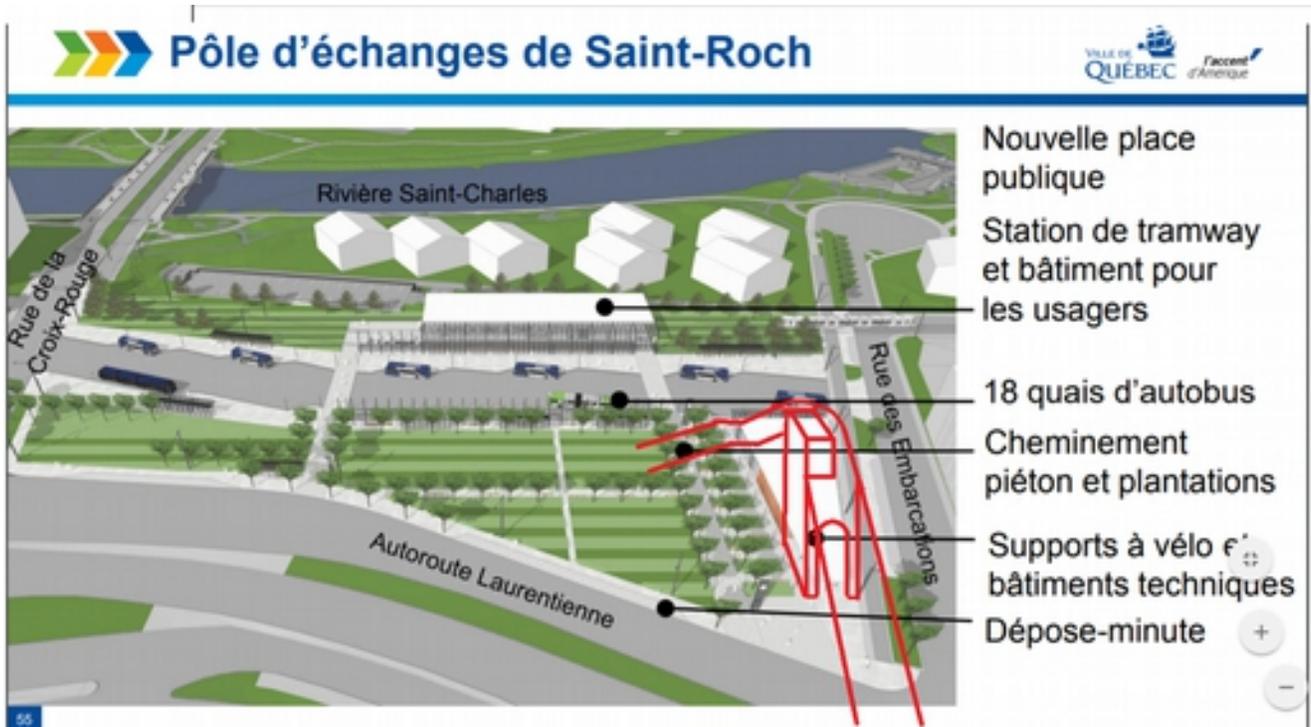
Et, lorsqu'on pense à l'utilisateur qui a le plus de contraintes, alors on rend le résultat plus convivial pour tout le monde. Il s'agit de figurer le projet jusqu'à inclure tous les types d'utilisateurs (hauteurs pour les enfants, visibilité, sentiment de sécurité le soir, etc.), ceci ne cause aucun préjudice à l'utilisateur moyen:



Annexe 2: Enlever ou conserver la passerelle?

Enlever la passerelle implique des travaux devant le poste de police, ainsi que la démolition du poste de police, alors pourquoi pas en profiter pour commencer à aménager le boulevard Laurentienne?

Sinon, peut-être laisser la passerelle, lui donner un peu de soins (usure) et seulement modifier seulement la rampe d'accès côté Pointe-aux-Lièvres?



Annexe 3: caissons souterrain pour plantation d'arbres en trottoirs

Une correspondance de monsieur Pierre Gosselin de l'Institut national de la Santé publique (INSPQ) ayant participé à l'élaboration et à la rédaction de plusieurs études et guides concernant l'impact du verdissement sur la santé publique:

<https://www.inspq.qc.ca/en/publications/auteurs/pierre-gosselin>

On lui a demandé de nous référer les bonnes pratiques à ce jour pour les arbres plantés en trottoirs. Voici donc les références qui pourraient être utiles pour le RSTC:

« (...) les fosses de 5 mètres cubes (et plus) avec de la bonne terre augmentent grandement la survie des arbres en situation de stress (bords de rue, par exemple). C'est la norme (à Montréal) depuis 2004.

Voir aussi la section 5.5.3 de la norme BNQ qui donne plusieurs repères pour les fosses de plantation et leur effet sur la croissance:

http://www.arevq.ca/bulletin/docs/3019-190_dpfr.pdf

Enfin, ce document de la ville de Montréal donne plusieurs autres trucs intéressants:

https://cremtl.org/sites/default/files/upload/documents/publications/leverdissement_montrealais.pdf»

